



Pour ces motifs, l'orateur déclare que l'élection a été vicieuse et demande à la Chambre de l'invalidier.

M. Dreuze, rapporteur, défend les conclusions du 4<sup>e</sup> bureau.

L'élection de M. Haentjens est validée.

### Les chemins de fer

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi ayant pour objet : 1<sup>o</sup> de déclarer d'utilité publique l'établissement dans le département des Landes, de plusieurs chemins de fer d'intérêt local et d'en autoriser l'exécution ; 2<sup>o</sup> d'approuver un traité passé entre la Compagnie du Midi et les concessionnaires de ces chemins.

Les articles du projet sont adoptés.

La Chambre décide qu'elle passera à une deuxième délibération.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Langlois, concernant l'organisation de l'assurance agricole.

La prise en considération est adoptée.

La Chambre prend aussi en considération une seconde proposition de M. Langlois, concernant l'organisation de la sûreté commerciale.

La séance est levée à 4 heures 30.

Demain, séance publique à 2 heures.

## LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 30 mars.

Le Paris, à propos des Vêpres siciliennes, rappelle aux Italiens les services rendus par la France.

La France critique le projet de M. Gambetta sur le recrutement de l'armée. Elle dit que l'exemption par voie administrative constitue leésarisme.

Le Télégraphe dit que le rapport de M. de Marcère fait parfaitement valoir toutes les raisons qui militent en faveur du divorce.

Le National dit que le pays n'oublie pas que les intrigues gambettistes ont été le principal obstacle à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le Temps croit que sans modifier le texte du Concordat, on peut apporter des modifications utiles aux articles organiques et aux règlements intérieurs du clergé.

## Informations

Paris, 30 mars.

Le Journal officiel annonce que M. Dardenne, receveur particulier à Pontoise, est nommé trésorier général du département du Lot. M. Mennessier-Nodier, receveur à Autun, est nommé à Pontoise. M. Hodehourb, percepteur au Haore, est nommé receveur à Autun. M. Nadal, receveur au Vigan, est nommé à Nantua. M. Rendu est nommé percepteur à Vonnas (Ain). M. Delafaye, à Rive-de-Gier.

M. Agar, trésorier payeur du Lot, est nommé percepteur de la 5<sup>e</sup> division, à Lyon. M. Millot, receveur particulier à Nantua, est nommé percepteur au Havre.

Le Journal officiel publie également une circulaire de M. Jules Ferry sur l'application de la loi sur l'enseignement obligatoire, qui invite les maires à mettre à l'ordre du jour de la session de mai la nomination des commissions scolaires par les conseils municipaux.

Le conseil d'amirauté est saisi en ce moment de questions très importantes au point de vue de l'organisation des différents corps de la marine.

Dans le nombre figure d'abord le projet de loi des cadres du corps de santé ; puis un projet de décret ayant pour objet d'accorder dès à présent aux commis du commissariat le bénéfice du concours pour l'emploi de sous-agent.

Le conseil est également saisi du projet de règlement sur l'embarquement des officiers de vaisseau.

Ses yeux se portaient avidement vers les accusés, cherchant lequel, parmi eux, pouvait être René Moulin.

Instinctivement ils s'arrêtèrent sur René lui-même.

Une voix intérieure lui cria :

— C'est celui-là !

Mais ce pressentiment ne constituait point une certitude.

Pour acquiescer cette certitude, la jeune fille devait attendre que le nom de chacun des accusés fût prononcé par le greffier.

D'autres regards que ceux de Berthe s'attachaient aussi sur René Moulin.

Seulement, combien différente leur expression !

Ils étaient chargés de haine, tandis que les yeux de la jeune fille voyaient en René un ami, un guide, un protecteur.

Le personnage qui fixait de cette façon le mécanicien paraissait avoir cinquante-cinq ou soixante ans.

Une longue barbe grisonnante tombait sur sa poitrine.

Des lunettes à verres bleuâtres cachaient à demi ses yeux.

Son costume propre, mais sans élégance, échappait à l'attention.

Ce personnage, impossible à reconnaître sous son déguisement, était le duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Prévenu par son âme damnée que l'affaire de René Moulin, déclarée sans connexion avec l'attentat de la rue Le Peletier, viendrait ce

Des nouvelles du Pirée annoncent que l'avis français Bisson, qui fait partie de l'escadre actuellement dans les eaux de l'Archipel, et qui devait se porter à Smyrne, a reçu l'ordre télégraphique de se rendre à Aden, afin de procéder à une enquête sur le massacre de colons français dans la baie d'Obock.

Une note officielle, communiquée aux journaux, dément la nouvelle que M. de Freycinet se serait montré hostile à la nomination de M. Wilson, comme président de la commission du budget.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, est rentré aujourd'hui à Paris, venant de Menton, où il était allé conférer avec la reine Victoria.

Le National et le Télégraphe démentent formellement qu'il soit question de changer leur ligne politique.

M. Challemel-Lacour s'est désisté aujourd'hui, comme on le prévoyait, de la deuxième poursuite en diffamation qu'il avait intentée contre M. Henri Rochefort.

Aujourd'hui les délégués des chambres de commerce protectionnistes se sont réunis en congrès au Grand-Hôtel. L'assistance est fort nombreuse.

Le résultat de la séance ne sera connu que dans la soirée.

## EN ALGERIE

Alger, 30 mars. — Une dépêche de Mecheria annonce que les travaux du chemin de fer sont poussés avec la plus grande activité ; on fait plus d'un kilomètre par jour ; la ligne sera livrée le 2 avril.

On assure que les généreux Saussier et Delebecque assisteront à l'inauguration.

Les travaux seront aussi continués sur Ain-Sefra, où on espère arriver dans le courant de mai.

## EN TUNISIE

Le Temps a reçu de son correspondant la dépêche suivante :

Tunis, 29 mars. — Les nouvelles reçues de l'intérieur disent qu'on est à la poursuite d'une bande de maraudeurs qui parcourent la contrée entre Kairouan et Gafsa. On ne peut tarder à prendre cette troupe de 600 cavaliers. Ce sont eux qui, dans ces derniers temps, ont razzé et inquiété les tribus paisibles.

Ne pouvant trouver d'issue vers le Sud, qui est bien gardé par nos troupes, ces maraudeurs cherchent un refuge vers les contrées du Nord. Les renforts que nous avons envoyés de Tunis et de Sousse à Gabès permettent d'agir en toute sûreté et de réprimer toutes les tentatives de rébellion.

Tous les bruits relatifs à Ali-ben-Khalifa sont faux. Il n'est pas en Tunisie, très certainement ; mais on dit qu'il a demandé l'aman au bey. On aurait décidé de le lui accorder. Ce serait le colonel Alegro, gouverneur de Gabès, qui se serait chargé de la mission délicate de ramener ce chef de l'insurrection.

La révolte des galériens de la Goulette s'est bornée à peu de chose. Le nommé Kabiouti, le chef de l'insurrection du nord-est de l'Algérie, en 1871, était à la tête des meneurs. Le bey lui a fait administrer, ainsi qu'aux meneurs, la bastonnade. Leur ardeur s'est calmée.

Tayeb-Bey n'est jamais sorti du Bardo ; il est dans l'ancien palais du kasnadar, dont toutes les issues sont gardées et les fenêtres grillées.

Le général fait circuler en ville de nombreuses patrouilles pour empêcher des scènes de désordre et pour éviter les disputes de soldats avec des étrangers. Nous avons sur rade divers navires de guerre français : tous les bâtiments étrangers sont partis. L'avis italien se trouve à Zabarca, pour secourir deux navires italiens jetés à la côte depuis quelque temps.

jour même à l'audience de la 7<sup>e</sup> chambre, il avait voulu assister au jugement.

Une anxiété terrible l'agitait, quoiqu'il regardât comme certaine la condamnation du mécanicien.

L'huissier annonça l'entrée de la cour.

Tout le monde se découvrit et les juges prirent place.

Le siège du ministère public était occupé par un magistrat dont on connaissait la rigidité, mais dont personne, même parmi ses ennemis, ne contestait la droiture.

Cinq ou six avocats, jeunes pour la plupart vinrent s'installer au banc de la défense.

Le duc de la Tour-Vaudieu les considéra machinalement.

Il tressaillit soudain ; ses sourcils se contractèrent et il baissa la tête en reconnaissant l'un de ces jeunes gens.

Celui-là s'appelait le marquis Henry de la Tour-Vaudieu.

— L'insensé ne se corrigera donc jamais ! se dit le duc. Toujours le défenseur des révolutionnaires ! comme on voit bien qu'il n'est pas de mon sang, quoiqu'il porte mon nom ! Quel est celui de ses hommes auquel il doit prêter aujourd'hui l'appui de sa parole ?

— On venait d'appeler un pauvre diable, accusé d'un délit politique insignifiant, un cri séditieux poussé sur la voie publique à la suite de libérations trop copieuses.

Après le réquisitoire violent du ministère public, et la plaidoirie incolore d'un avocat nommé d'office, le pauvre diable fut condamné à six

A Sousse, lors de l'embarquement des dernières troupes pour Gabès, il est arrivé un petit accident. Douze pontons chargés de chevaux sont allés à la dérive par la mauvaise mer et ont sombré. Tous les hommes ont été sauvés ; quelques chevaux se sont noyés.

## Etranger

Angleterre

Londres, 30 mars. — La revue mensuelle *The Nineteenth Century*, dans son numéro d'avril, publiera une protestation contre le percement du tunnel sous la Manche, comme présentant des dangers militaires pour l'Angleterre. Parmi les signataires, on cite plusieurs pairs et députés, le cardinal Manning, le poète Tennyson, plusieurs généraux, M. Grenfell, gouverneur de la Banque d'Angleterre ; des rédacteurs du *Spectator*, du *Morning-Post* et de la *Saint-James Gazette*.

Espagne

Madrid, 30 mars. — M. Sagasta a reçu les délégués des industriels de la Catalogne et leur a montré les avantages du traité de commerce conclu avec la France.

— Le *Journal de Bilbao* dit que don Carlos a appelé à Londres ses principaux partisans pour traiter avec eux la question de son abdication.

— Répondant aux questions du député républicain Carvajal, le ministre des affaires étrangères a refusé de donner des explications sur les négociations pendantes avec l'Angleterre au sujet de l'établissement d'une Compagnie anglaise à Bornéo. Toutefois il a déclaré que l'Espagne, non-seulement n'a pas renoncé à ses prétentions, mais a déjà obtenu, par voie diplomatique, d'importantes concessions de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Quant à l'affaire de Saïda, le ministre a déclaré que les représentants de l'Espagne ne cessent de rappeler au gouvernement français les engagements pris par la note du 19 septembre 1881.

En ce qui concerne la République d'Andorre, le ministre a exprimé l'opinion que l'Espagne ne doit intervenir que si les résolutions du président de la République française et de l'évêque d'Urgel, co-princes d'Andorre, n'étaient pas exécutées.

Barcelone, 30 mars. — A la suite de la fermeture de trois usines, des groupes d'ouvriers ont poussé des cris séditieux et brûlé les guérites de l'octroi.

Trente-cinq ouvriers ont été arrêtés.

Autriche-Hongrie

Vienne, 30 mars. — On remarque à Vienne que le comte Kutusof, dans une brochure qu'il vient de publier sous le titre de : *Les Vrais intérêts slaves*, déclare que la société russe éclairée veut la paix et des réformes libérales, et non la guerre.

Un des principaux membres de la Chambre des députés hongroise, M. Ernest Simonyi, vient de mourir.

Le grand-duc Wladimir a quitté Vienne.

Egypte

Le Caire, 30 mars. — M. Lechevalier est arrivé ici. Un décret khédival, confirmant sa nomination, paraîtra prochainement. M. Brédif est également arrivé.

A la suite d'une plainte formulée contre certains fonctionnaires, une commission a été nommée pour faire une enquête sur l'administration des douanes, mais il est constaté que cette enquête n'est nullement dirigée contre le directeur des douanes, qui est Anglais.

Amérique

New-York, 30 mars. — On se rappelle que le sergent Mason a été condamné par un conseil de guerre aux travaux forcés pour avoir tiré un coup de pistolet sur Guiteau, pendant qu'on reconduisait ce dernier de la salle d'audience à la prison. Cette condamnation sévère a soulevé de vives protestations aux Etats-Unis.

Le juge, avocat-général Swaine, vient de décider que Mason a été emprisonné illégalement et que la condamnation prononcée contre lui était nulle.

— Le président Arthur a déclaré à la Chambre des représentants que jusqu'à présent le département de l'Etat n'avait reçu de M. Trescott ou de tout autre représentant des Etats-Unis aucune dépêche relative à la signature d'un protocole formulant des conditions de paix entre le Chili et le Pérou.

mois de prison, 25 francs d'amende et aux dépens.

C'était exorbitant !

Le sénateur se frotta les mains ; un mauvais sourire crispa ses lèvres minces sous ses moustaches postiches...

XII

— Sévérité de bon augure !... pensait Georges de la Tour Vaudieu. René Moulin en aura au moins pour deux ans...

Berthe frissonnait d'épouvante.

Elle pensait à la note accusatrice glissée par les deux inconnus dans le secrétaire du mécanicien et supprimée par elle.

— Si l'on avait trouvé cette note, se disait l'orpheline, le malheureux était perdu !

Et tout bas elle répétait :

— Mon Dieu... mon Dieu... protégez l'innocent !

La première affaire était terminée.

Le greffier appela :

— René Moulin.

Le mécanicien se leva, très calme, et échangea un regard et un sourire avec son défenseur.

Berthe se sentit défaillir.

Son instinct ne l'avait pas trompée en lui désignant le protégé de son père, l'ami de sa mère, le champion d'une cause sainte.

Un frisson nerveux agita les membres du sénateur et fit trembler ses mains.

L'organe du ministère public donna lecture de l'acte d'accusation.

New-York, 30 mars. — L'inondation du Mississippi causé des pertes sérieuses. Une grande misère règne dans le pays. Une fabrique de coton, à Ralston, dans la Louisiane, a été enlevée par les eaux. Il y a 120 noyés.

Le collège d'Ambert, dans le Massachussets, a été incendié. Les pertes s'élevaient à 250,000 dollars.

## LE DIVORCE

La cour d'assises de la Seine vient de rendre un verdict qui est appelé assurément à hâter le rétablissement du divorce : elle a acquitté un bigame.

Charles Perrot, homme d'une nature faible épousa le 12 février 1868, à vingt-cinq ans, une demoiselle Joséphine-Hortense Blaise, dont il dut se séparer judiciairement le 7 novembre 1876. Cette dernière se réfugia dans la capitale le jour de son mariage d'un autre que de son mari. Elle avait des amants avant son mariage ; elle en eut après. Cinq enfants sont issus de ses relations adultères.

Le malheureux Perrot, resté seul, s'éprit d'amour pour une honnête fille Mlle Dalois ; il eut d'elle un enfant, Mlle Dalois, croyant Perrot célibataire, lui proposa de régulariser leur position. Perrot n'osa pas avouer qu'il était marié. D'ailleurs, qu'il était devenue sa femme ? L'ignorait. Evidemment, elle ne pouvait que continuer sa vie de débauche. Elle n'existait donc plus pour Perrot finit par donner son nom à la jeune fille qui avait séduit et qui était une brave travailleuse. Il se maria.

Mais la justice, ces temps derniers, eut connaissance de l'affaire. On arrêta Perrot, et il fut traduit devant la cour d'assises sous l'inculpation de bigamie. Le jury l'a acquitté.

C'est la première fois qu'un semblable acquittement se produit. Le jury de la Seine a pensé que, dans certains cas, l'union légitime de l'homme et de la femme n'était pas indissoluble et que parfois la séparation s'impose.

Le divorce ne pourra donc plus être retardé, à moins que l'on ne veuille autoriser la bigamie.

## LES VÊPRES SICILIENNES

Nos anciens amis les Italiens, qui pratiquent depuis pas mal de temps, avec une rare désinvolture, l'indifférence de cœur ont commencé hier, à grand bruit, la célébration du six centième anniversaire des Vêpres siciliennes, en commémoration de l'égorgeage de quelques mille soldats français ancêtres de ceux dont les noms blanchissent les plaines de Magenta et de Solferino.

La manifestation... singulière, pour ne pas dire autre chose, de nos oublieux voisins, inspire à M. de la Boue, rédacteur de la France, les réflexions qu'on va lire :

Lorsque nous avons fait, en 1859, la guerre à l'Autriche pour délivrer de l'occupation étrangère la nation italienne, il est probable que, à Paris ni à Palerme, on ne songeait à la terrible révolution qui porte, dans l'histoire, le nom sanglant des Vêpres siciliennes.

Depuis, la mémoire est revenue, par elle-même, au sud des Alpes, où six siècles écoulés n'ont pu réussir à éteindre la rancune contre les soldats français de Charles d'Anjou. Leur assassinat, en 1282, n'a point suffi pour apaiser les haines, et si les descendants des victimes ont parlé de vengeance, les fils de leurs meurtriers tiennent à se souvenir.

Nous n'en sommes pas très surpris, en regardant au souffle qui passe sur la Péninsule. On dirait vraiment que son peuple, habile et poli, d'ordinaire, change brusquement de caractère national. Il a l'ivresse de la fortune inespérée et il se livre à toutes les exagérations qui sont l'accompagnement.

Cet acte, basé sur les dénonciations du politicien Théter, était d'une effrayante habileté. Les relations avouées de René Moulin avec Orsini et l'Angleterre, lui fournissaient des arguments terribles.

Une sorte d'involontaire frémissement de la poitrine suivit la lecture.

Pour tout monde, la culpabilité de René Moulin était indiscutable.

On s'étonnait qu'il eût été traduit en police correctionnelle au lieu de passer devant la haute cour de justice.

Personne ne doutait d'une condamnation au maximum de la peine.

Le sénateur, rayonnant, ne parvenait qu'à grand-peine à cacher sa joie.

L'interrogatoire commença.

René, toujours calme, répondit avec l'assurance et la dignité qu'il puisait dans sa conscience d'honnête homme.

Ces explications furent d'une clarté parfaite. L'accent inimitable de la vérité donnait une grande valeur à ses moindres paroles.

Les questions multipliées et parfois insensées du président ne parvenaient point à l'embarrasser. Dans ce duel entre lui et le représentant de la loi il ne fut pas une seule fois touché en pleine poitrine.

Un revirement s'opérait dans l'opinion publique.

Nombre des auditeurs commençaient à se demander que René Moulin pouvait bien avoir été compromis par de fausses apparences.

(A suivre.)

Mais si nous ne sommes pas étonnés, nous sommes affligés; car on ne déchaîne pas impunément les passions populaires. Lorsqu'on a abusé certains abimes, il devient difficile de les combler pacifiquement.

Quel intérêt peuvent avoir les Italiens à se débattre ainsi en clameurs et en vociférations contre la France? et s'ils n'en ont pas, à quoi tant de bruit inutile?

On conçoit, en se plaçant au point de vue élevé du patriotisme dans l'histoire, que les Siciliens aiment à relire le récit du terrible effort accompli dans la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril pour secouer le joug d'une armée d'occupation.

L'éloignement, à travers les âges, ne permet plus de distinguer l'horreur des scènes, d'apercevoir les cadavres, d'entendre les cris des mourants. Il ne reste que l'image solennelle de la Nemésis antique vengeant l'asservissement d'un peuple.

Mais de là à se livrer à des fêtes publiques pour célébrer de tels souvenirs, il existe une immense différence qui constitue l'attitude offensante pour notre pays.

Avant de remonter tellement loin en arrière sur la route de leur histoire, si encombrée de douleurs, les Italiens ont été obligés de passer par les plaines de Lombardie remplies des tombeaux de soldats français morts pour leur cause. Ce spectacle aurait dû les arrêter.

Sans doute, le gouvernement et les hommes d'Etat suivent ces passions à regret. Mais enfin, ils n'ont ni le courage ni la force de leur résister, si tant est qu'ils gardent la clairvoyance de distinguer le péril.

« Le roi Humbert y prenne garde! Les acclamations qui saluent Garibaldi sur cette terre de Sicile, arrachée par lui aux Bourbons, sont une menace pour le Quirinal.

En exprimant avec modération les sentiments pénibles que nous inspirent les nouvelles apportées par le télégraphe, nous croyons rendre service à la cause du bon sens.

La colère devient facile en face de certains excès, et rien ne serait plus aisé que d'imiter à Paris M. le ministre Mancini se faisant applaudir au Parlement de Monte-Citorio, parce qu'il floute des passions aveugles.

Mais où cela nous mènerait-il? Les grandes nations sont comme les hommes au cœur élevé: elles peuvent se battre, elles ne s'outragent pas.

Nous sommes assez forts, malgré les cruautés de la fortune, pour ne pas nous emouvoir sérieusement des manifestations qui n'arrivent point à la hauteur de notre indifférence, et nous nous refusons à approuver M. de Freycinet dans son attitude digne autant que réservée.

Toutefois, on aurait tort de croire sur les paroles du Tibre, que la France est endormie, et qu'elle ne se réveille point qu'il arrive d'un sommeil indéfini. Notre pays a depuis 1870, pris pour devise: « La paix et l'honneur! » Il saura y être fidèle.

Tant que les Italiens se borneront à des funérailles, à des feux d'artifices, à des lampions, le bruit de toute cette poudre de fêtes ne nous troublera guère.

Nous savons trop l'état de leur armée, de leur flotte et de leurs finances pour nous fâcher sérieusement; nous n'avons pas oublié le mot spirituel d'un ministre de la marine d'Italie, auquel on demandait si son escadre pouvait lutter avec la nôtre: « Elle n'est pas même en état de fuir », répondit-il.

Quand on a perdu la bataille de Custozza et celle de Lissa contre l'Autriche; quand on possède des côtes vulnérables en cent endroits, on a tort de s'exalter au souvenir des Vêpres siciliennes, car il faut avoir vraiment une étrange envie de se glorifier, pour chercher si loin en arrière.

## DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

### LOIRE

Saint-Etienne, 27 mars. — Par décision de M. le ministre de l'instruction publique en date du 22 mars dernier, des secours ont été accordés aux communes suivantes:

Andrézieux, 36,000 francs pour le paiement des frais de construction d'une maison d'école double.

La Talaudière, 3,000 fr. pour l'achèvement de la maison d'école de garçons.

Hier, dans la matinée, le corps d'un enfant nouveau-né a été retiré des eaux du Buran, à l'Étivalière, dans l'écluse de l'usine de sieur Basson, aiguisier. Le cadavre qui avait dû passer sous les roues de plusieurs établissements de ce genre, avait les membres mutilés au point qu'on ne pouvait en reconnaître le sexe. Il a été transporté à l'hôpital pour être examiné par M. le docteur Riembault.

Hier matin, vers onze heures 1/4, une petite fille de sept ans, nommée Louise Gross, demeurant avec ses parents, rue Chomier, n° 12, s'amusa avec quatre ou cinq camarades à se balancer sur la pointe des pieds entassés sur le Champ-de-Mars. Elle est tombée entre trois buttes qui se sont déplacées, et dans sa chute s'est blessée au menton et au dos.

Elle a été dégagée par le sieur Jean Tisseur, âgé de 45 ans, menuisier, rue Boulevard-Valbenoite, 80, et emmenée chez ses parents.

### ISERE

Grenoble, 30 mars. — Nous rappelons que le 4 avril, à 8 heures du matin, se réunira à Grenoble, dans une des salles de la préfecture, la commission instituée dans le département de l'Isère, pour constater l'aptitude des candidats aux bourses des lycées et collèges.

Hier, un ouvrier, qui travaillait à la démolition des débris, a été entraîné dans un éboulement.

Il a été transporté à l'hospice; il ressent de violentes douleurs dans la poitrine, on craint des lésions internes.

M. le commissaire central et M. le procureur de la République se sont transportés hier au Pont du Drac, à l'endroit où on avait découvert le cadavre dont nous avons parlé et ont procédé aux premières constatations.

Il résulte de l'enquête que le corps est celui d'un nommé Joseph Rosset, âgé de 65 ans, jardinier, demeurant au chemin du Parc.

MM. les docteurs Guedel et Girard ont fait la levée du corps. Ils n'ont pu se prononcer sur les causes de la mort. Peut-être y a-t-il eu accident, peut-être suicide, peut-être crime.

L'enquête continue.

Le cadavre a été transporté dans sa famille, qui s'est chargée de l'inhumer.

Le parquet l'a fait transporter ce matin à l'hospice.

Le produit du bal donné au théâtre le 15 mars courant, au profit des indigents, par MM. les étudiants de notre ville, s'est élevé, déduction faite de tous frais, à la somme de 1,369 francs.

Cette somme a été versée entre les mains de M. le maire, président du bureau de bienfaisance, qui a remercié MM. les organisateurs de cette fête et les a vivement félicités du succès de leur œuvre charitable.

## LES CONSEILS DE RÉVISION

On lit dans le Progrès militaire :

Une des conséquences de la question adressée par M. de Roys au Ministre sur la nécessité de n'incorporer que des hommes réellement robustes et valides, est évidemment la modification de la composition des conseils de révision. Si 15,000 hommes, à peu près impropres au service, sont envoyés sous les drapeaux et encombrant bientôt les hôpitaux, la responsabilité n'en incombe pas, en effet, à l'autorité militaire, mais à la majorité civile des conseils de révision, qui ne prononce toujours, qu'avec une extrême répulsion, le rejet des hommes d'une constitution douteuse.

L'état de choses contre lequel s'élève, à juste raison, le sympathique député de l'Aube, ne cessera que quand l'élément militaire aura le pas sur l'élément civil. On ne verra plus alors les conseils de révision reconnaître 164,000 hommes bons pour le service sur un contingent moyen de 316,000; tandis que les Allemands n'en prennent que 160,000 sur un contingent de 300,000.

Ce résultat n'est atteint chez nos voisins que grâce à la prépondérance des médecins militaires dans les conseils de révision, où ils sont au nombre de trois.

Un seul représentant du corps de santé est notoirement insuffisant. Nous savons bien que, comme le fait ressortir le paragraphe 643 du Manuel de législation, de M. le commandant Beaugé, deux médecins peuvent accompagner le conseil, « en raison du nombre de jeunes gens inscrits dans certains cantons: » mais on n'a presque jamais usé jusqu'ici d'une exception qui devrait être la règle. Il appartient au Ministre, sans attendre le vote de la nouvelle loi sur le recrutement, d'appliquer cette sage disposition à la classe de 1881. Le conseil supérieur de la guerre demande trois médecins pour les conseils de révision: la commission de législation en réclame seulement deux.

En faisant participer les anciens officiers de santé militaire aux obligations de la loi du 22 juin 1878, on peut, dès maintenant, trouver 60 médecins en retraite très aptes à doubler le personnel médical qui vient de commencer l'examen du contingent de cette année.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Vendredi 31 mars, 90<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil: lever, 5 h. 42, coucher, 6 h. 27. Les jours croissent de 4 minutes.

Ephémérides (1547): Mort de François 1<sup>er</sup>.

Dans sa séance du 10 novembre dernier, le conseil municipal émettait un avis favorable à la suppression de la quatrième distribution du courrier le dimanche et au rétablissement de la cinquième.

Nous sommes informés que, par une dépêche en date du 21 mars courant, M. le préfet du Rhône a avisé M. le maire de Lyon que M. le ministre des postes et des télégraphes avait pris toutes ses dispositions pour donner satisfaction aux réclamations de la population qui se plaignait de la non distribution le dimanche des lettres et journaux arrivés dans l'après-midi.

Les électeurs de Tarare sont convoqués pour le 16 avril, afin d'élire un conseiller général en remplacement de M. Séve, démissionnaire.

La chambre de commerce de Lyon rappelle aux intéressés que la 12<sup>e</sup> exposition générale organisée par la Société philomatique s'ouvrira à Bordeaux, au mois de juin prochain.

Cette exposition qui sera universelle pour la section des vins, ne peut manquer d'amener à Bordeaux un grand nombre d'étrangers.

Il y aurait donc intérêt à ce que nos industries d'exportation, notamment la fabrique de soieries, y fussent représentées.

Une exposition générale et internationale de laiterie sera annexée au concours régional agricole qui aura lieu à Saint-Lô (Manche) en 1882.

Les exposants qui désireraient prendre part à ce concours, devront adresser une déclaration écrite au ministère de l'agriculture, au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1882.

Des formules de ces déclarations sont déposées à la préfecture du Rhône (1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau).

La Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est a l'honneur d'informer le public que, à l'occasion de l'ouverture de la ligne de La Cluse à Bellegarde (Ain), qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril prochain, la Compagnie P.-L. M. établira deux nouveaux trains, correspondant à Bellegarde avec les trains de la nouvelle ligne.

Le premier, n° 290, partira de Genève à 4 h. 30 du matin; arrivera à Bellegarde à 5 h. 39 du matin.

Le deuxième, n° 289, partira de Bellegarde à 11 h. 50 du matin; arrivera à Genève à 1 h. du soir.

### Un suicide à Sathonay

Un drame sanglant a mis hier en émoi les habitants du petit village de Sathonay: Un jeune homme, Louis Mazet, âgé de 26 ans a été trouvé mourant dans un champ voisin de son habitation, le crâne troué par la balle d'un revolver. Transporté à son domicile, vers 4 heures du matin, ce malheureux ne tarda pas à expirer sans avoir repris connaissance.

Diverses lettres trouvées sur lui permettent d'assurer que Mazet a mis volontairement fin à ses jours. Des chagrins de famille ne seraient pas à ranger à sa funeste résolution.

Comme on a en vain recherché le revolver dont il s'est servi, le bruit s'était répandu que Mazet avait été victime d'un assassinat dont le but serait la vengeance. Rien n'est venu confirmer cette manière de voir.

Si l'arme n'a pas été trouvée, c'est que la victime n'a pas dû se tirer le coup de revolver qui l'a blessé mortellement à l'endroit même où elle a été trouvée gisante, et aura eu la force de marcher pendant un certain temps pour regagner son domicile.

Dans une petite chambre froide et nue de la maison portant le n° 1 de la montée du Gourguillon, habite un pauvre vieillard, nommé Charles Protte, âgé de soixante-dix-huit ans. Ce malheureux vit seul, et descend de temps en temps, à grand-peine, pour faire quelques commissions.

Avant-hier, Protte a été frappé d'une attaque de paralysie qui l'a privé complètement de l'usage de ses jambes.

Le pauvre vieillard est resté vingt-quatre heures sans prendre aucune nourriture et serait mort de faim, si une voisine, Mme C., n'eût entendu ses plaintes désespérées.

Cette dame, après avoir donné quelques soins à l'infortuné, a prévenu M. de Blocqueville, commissaire de police du quartier, qui a fait transporter Protte à l'Hôtel-Dieu.

Hier, rue Jean-de-Tournes, une femme B. atteinte d'alliégation mentale, causait un scandale épouvantable. Dans son délire, cette malheureuse, après avoir brisé une partie de son mobilier, frappait sa fille qui essayait en vain de la calmer.

M. Prieur, commissaire de police, a, sur le rapport de M. le docteur Contagne, fait conduire la folle à l'hospice de Bron.

Une violente collision a eu lieu hier à 2 heures de l'après-midi, sur l'avenue des Ponts, entre une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Degoutte, maître tanneur, et une carriole à bras que traînait le sieur Peney, garçon épiciériste.

Ce dernier véhicule a été renversé non sans grands dommages pour les marchandises qu'il contenait, sucre, café, etc.

Les deux parties se sont arrangées à l'amiable.

Un nombreux rassemblement s'était formé hier soir, rue d'Algerie, autour d'un sieur Jean V... chiffonnier, qui dans un état complet d'ivresse avait roué sur le trottoir et dans sa chute s'était luxé le pied droit.

Le malheureux n'a pu se relever qu'avec l'aide des passants qui l'ont fait conduire à l'Hôtel-Dieu.

La nommée Marie D..., domestique chez un marchand de vins du Grand-Camp, s'est introduit hier dans l'appartement de Mlle Pilette, rue Molière, 65, à l'aide de fausses clefs.

Elle sortait, emportant un habillement complet, une paire de bottines et un porte-monnaie contenant une somme de 16 fr., lorsqu'elle fut rencontrée dans l'allée par la légitime propriétaire de ces objets, qui la fit arrêter incontinent.

Cette apprentie *cambricoleuse* a été écrouée à la Permanence.

Nous avons mentionné l'arrestation de deux jeunes gens de la Mulatière, P. et Eyrieux, inculpés, le premier, de s'être livré à des actes contraires à la pudeur, sur une jeune fille de la localité, le second, de complicité du même délit.

L'audience correctionnelle d'hier, P... a été condamné à 6 mois de prison.

Le sieur Eyrieux a été relaxé, sa culpabilité n'ayant pas été démontrée.

Cinq mauvais garnements, âgés de 12 à 16 ans, s'étaient introduits hier, dans l'entrepôt de M. Perrier, marchand de chiffons, rue Chaponnay, 22. Déjà ils emportaient un sac rempli de vieilles ferrailles, chiffons, etc., lorsqu'ils ont été arrêtés par les gardiens de la paix.

Nos jeunes *biffins*, tous domiciliés dans le quartier, ont été écroués à la Permanence.

Un pharmacien du quartier de la Guillotière était cité hier en police correctionnelle, pour avoir négligé de mentionner sur ses livres les ventes de substances vénéneuses.

Il a été condamné à 16 francs d'amende.

Michel Espagnac, maçon, prévenu d'outrages publics à la pudeur, a été condamné hier à 1 mois de prison.

Hier matin, le nommé Marius Lantéri, âgé de 20 ans, repris de justice, sans domicile fixe, a été arrêté au moment où il venait de soustraire un pain de plusieurs kilos dans la *paillasse* que le sieur Vidal, garçon boulanger, venait de déposer dans une allée de la Grande-Rue des Feuillants.

Lantéri a été écroué à la Permanence.

Grâce à la générosité du tribunal, il a maintenant du pain sur la planche pour 4 mois à St-Paul.

### Société d'économie politique

La Société d'économie politique tiendra vendredi, à huit heures du soir, sa séance de quinzaine dans les salons de Casati.

L'ordre du jour porte: La profession pharmaceutique, son état, son avenir.

Le rapporteur est M. le docteur Cazeneuve, professeur à la Faculté de médecine.

Alcazar. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, c'est samedi prochain, 1<sup>er</sup> avril, qu'Antony Lamotte fait ses adieux définitifs à son fidèle et sympathique public lyonnais.

Ajoutons ici, qu'au bal de samedi dernier, une superbe couronne d'or a été remise au célèbre chef d'orchestre, par une des plus charmantes dames de l'Alcazar, laquelle s'est acquittée de cette mission avec une grâce parfaite, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements de toute la salle.

C'est, paraît-il, un amateur de Vienne (Isère), M. D..., à qui l'on doit l'heureuse idée de ce joli cadeau qui témoigne tout à la fois de son goût et de sa sympathique admiration pour le maestro populaire.

## OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 30 mars, 4 h. 30 soir.

Température: Le baromètre a baissé de 8 mm., à Lyon, depuis hier, à 1 h. du soir, et sa hauteur, réduite au niveau de la mer, y est actuellement de 760 mm.

Cependant, la pression restant un peu plus basse sur la Méditerranée (Palermo 755) que sur nos régions, le vent continue à souffler du Nord dans nos stations, c'est-à-dire depuis la surface du sol jusqu'à une altitude supérieure à celle du Mont-Verdun.

D'ailleurs des courants de Sud-Ouest se sont établis, au-dessus des vents du Nord, comme l'indique la direction des nuages les plus élevés.

Temps probable: Temps doux, ciel nuageux, tendant à devenir pluvieux.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 mars.

La hausse que nous avons présentée, comme conséquence naturelle des dispositions précédemment constatées sur le marché des rentes françaises, a fait aujourd'hui un progrès marqué. Le 5 0/0 clôture à 117.25 après bourse il dépasse 117.30. Deux journées nous séparent encore de la réponse des primes; mais les rachats du découvert accentueront d'ici là la tendance plutôt qu'ils ne l'affaibliront.

Les rentes 5 0/0 ont monté parallèlement; les fonds étrangers n'ont pas varié, mais sont bien disposés; les Chemins français sont immobiles.

Le Suez poussé par la permanence des grosses recettes du transit monte de plus de 80 fr. et reste à 2,590.

La maison de banque Henri de Lamonta offre au public et à sa clientèle 10 000 actions de la Compagnie de Voitures l'Urbaine provenant de l'augmentation du capital social.

La situation florissante de l'Urbaine, sa notoriété industrielle, le revenu réservé de 30 fr. dont jouissent ses actions, tout fait prévoir un grand succès. Le prix de 530 fr. représente un placement à près de 6 0/0, avec le plus brillant avenir.

Les obligations de l'Urbaine furent deux fois souscrites. Les actions rencontreront certainement un accueil aussi favorable, car, dans ces affaires de premier ordre les capitaux se portent de préférence sur les actions, qui profitent de tous les bénéfices de l'entreprise.

## DERNIERE HEURE

Paris, 30 mars, 11 h. 55 soir.

Le président de la République signera samedi un mouvement dans les justices de paix qui sera publié dans l'Officiel de dimanche.

— M. Burdeau, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, et qui a été sous le ministère Gambetta, chef du cabinet de M. Paul Bert, va prendre la direction du *Télégraphe*.

— Une dépêche de Madrid annonce que des désordres ont éclaté dans la province de Barcelone, ainsi qu'à Valence et à Santander, par suite du refus de l'impôt.

— On mande de Londres que six députés irlandais vont être arrêtés par ordre du gouvernement.

# CHOSSES & AUTRES

## Un duel à mort

Nous lisons dans le numéro d'hier de la revue hebdomadaire *l'Esquive*, la nouvelle suivante :

Au moment où paraissent ces lignes, un duel — duel à mort — aura lieu dans les environs de Rome, entre un colonel de l'armée italienne et un ministre étranger d'une puissance du Nord, accrédité près le gouvernement italien.

Voici l'histoire très véridique et à laquelle, on le comprendra, il nous est impossible de rattacher les noms de ses héros :

La femme, — car, ici comme ailleurs, c'est la femme qu'il faut chercher, — est la propre épouse d'un ministre plénipotentiaire. Blonde, yeux bleus, très jolie, quoique d'une lueur un peu froide, d'une élégance tout à fait parisienne, fort aimée de la reine Marguerite et de la cour de Rome.

Le colonel, homme du Midi à l'excès, c'est-à-dire fougueux et bouillant, et l'un des admirateurs les plus passionnés de la belle ambassadrice, qu'il a vue aux réceptions officielles et pour laquelle il a contracté un amour fou, violent, mais point partagé, hélas !

Voilà plusieurs semaines que l'ardent colonel accablait de déclarations la noble ambassadrice. Aux salons au théâtre, à la promenade au Pincio, il la poursuivait sans cesse. Le soir, on pouvait l'apercevoir rôdant autour du palazzo de l'hôtel de la légation, où dormait Pobjet de ses pensées.

Ne sachant comment s'en débarrasser l'ambassadrice résolut d'avertir son mari de ce manège amoureux. Celui-ci se hâta d'en parler à M. Mancini, ministre des affaires étrangères, qui à son tour porta l'affaire en plein conseil des ministres, où elle fut vivement discutée, sous la présidence du roi Humbert lui-même.

Il en résulta une proposition de changement de garnison, et le colonel incriminé ayant été appelé au palais royal, fut vertement réprimandé.

De son côté, le mari ministre, ayant jugé son honneur en jeu, surveilla l'amoureux et, l'ayant aperçu la nuit suivante, rôdant, comme d'habitude sous les fenêtres de sa femme, descendit et provoqua une explication, à la suite de laquelle une rencontre fut décidée.

Tout fait présuenter qu'elle sera terrible, car les deux adversaires sont de première force à l'escrime et, de plus, paraissent parfaitement décidés à une lutte sans merci.

Attendons le résultat.

## Un vieux de la vicille

Sur les instances du général Delfis, commandant l'École de Saint-Cyr, M. le ministre de la guerre a accordé sur la caisse des offrandes nationales, un secours de 240 fr. au sieur Valencian, de Tramesaygues, canton de Vicille-Aure (Hautes Pyrénées).

Jamais faveur gouvernementale n'a été mieux placée. Le sieur Valencian est un des derniers débris de la République et de l'Empire. Il est âgé de cent quatre ans et lit tous les jours sans lunettes, un journal que lui envoie un ami. Il est atteint d'une paralysie des membres inférieurs, conséquences d'une congélation qu'il éprouva sur les montagnes d'Aragon, en 1815.

## Mot de la fin

Le fait n'est pas beau, et le mot ne l'atténue pas. Z... a l'infamie de battre sa femme.  
— Comment ! lui dit un de ses amis témoin de cette brutalité, tu bats ton épouse ! la crème des femmes.  
— Eh ! mon cher, je n'aime que la crème frottée.

## BOURSE DE LYON

Du 30 mars 1882

Rentes	Comptant	Actions
3 3/4	83 20	Baz de Lyon
3 3/4 amortissable	84 20	Canal de la Guillotière
4 1/2	117	Mines de la Loire
5 0/0 français	117	Montrambert
5 0/0 italien	89 65	St-Etienne
Turc	13 40	Rive-de-Gier
Autrichien 4 0/0	89 50	Société lyonnaise
Russe 5 0/0	13 40	Bateaux-Omnibus
Espagne 3 0/0	27 3/4	Eaux
Doite Egv. unifiée	13 40	Dombes
Actions		Abattoirs
Crédit mob. Espag.	630	Verreries L. et Rhône
Crédit Lyonnais	771 25	Croix-Rouss.
Union générale	117	Obligations
B. Lyon et Loire	117	Ville-de-Lyon
S. Hypothéc. France	117	Ville-de-Paris 1869
Soc. foncière Lyonn.	120	Ville-de-Paris 1871
Banque Ottomane	766 25	Lombardes-anciennes
Paris-Lyon-Médit.	648 75	Lombardes-nouvelles
Chem. Autrichiens	300	Loire
Lombard-Vénitien	532 50	Saint-Etienne
Saragosse	625	Rhône-et-Loire 4 0/0
Nord-Espagne	1866	Paris-Lyon-Médit. 3 1/2
Suez	876	

## SPECTACLES DU 31 MARS

### Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui vendredi, à 8 h. :  
Le « Tribut de Zamora. »

### Théâtre des Célestins

Aujourd'hui vendredi, à 7 h. 1/2 :  
Le « Serment d'Honneur. »  
Les « Faux Bonshommes. »

### Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

### Casino

rue de la République  
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
Orchestre sous la direction de M. Léons.

## Folies-Bergères

Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 1/2 : entrée 1 fr.  
Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

## Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, parées, masquées et travesties.

## (SELS VAUVILLÉ)

(Grammes) pour la Reconstitution artificielle DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES  
Principales Sources (Vals, Bourbonne, Vichy, Hanyadi-Janos, Orezza, Contrexville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pullna).  
« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 20 pour 100 d'économie.  
PARIS, Vente en gros, MATHEY LEBEL & Co 23, rue Beautreillis LYON, Ph<sup>e</sup> BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure 1<sup>re</sup>.

## MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

## Mme V<sup>e</sup> YVERNAT

3, rue Vieil-Remversé (Saint-Georges) angle de la rue du Dogenné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes  
Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrets.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS  
Connait l'allemand

## Maison de Santé et de Convalescence

### A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lactothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundis, mercredi et samedi, de 3 à 5 heures. 2583

# CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Reserves : 80 Millions

## SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CREDIT LYONNAIS bonifié en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans,
4 0/0		à 18 mois,
3 0/0		à 1 an,
2 1/2 0/0		à 6 mois,
2 0/0		à 3 mois,
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

Le n° 3 du *Journal de Guignol illustré* contenant l'arrestation de Guignol par le brigadier de Chaponost, ainsi que son excellent article patois sur les assassins, a obtenu un tel succès que l'administration de ce journal a dû faire procéder à un second tirage.

Ce numéro étonnant est mis en vente ce matin dans tous les kiosques, chez tous les libraires et marchands de journaux.

**EAUX-BONNES — EAU MINÉRALE NATURELLE**  
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie rebelles à tout autre remède. Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIENS  
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Le rédacteur gerant, Victor GOURAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

## ANNONCES

### VENTE JUDICIAIRE

Le lundi 3 avril prochain, sur la place de la République, à Lyon, il sera vendu : armoire à glace, secrétaire, pendule, glace, canapé, fauteuils, chaises, tableaux, etc.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 114, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 2073. 2 mai.

### Etude de M<sup>e</sup> POINT, notaire à Givors.

### ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

### A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts.  
S'adresser à M. Fontaine, tapissier 2, rue du Plat.

### ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adr. rue Condart, 14, à l'Agence V. Fournier, ou le n° 2534.

OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 59, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

### AVIS

On demande un chauffeur-mécanicien pouvant faire quelques réparations.  
S'adresser au dépôt de mendicité d'Albigny, de 9 heures du matin à 2 heures du soir.  
Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

## IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin-Jallieu.  
Lyon, Aehard, cours de la Liberté, Guillolière; Bruno, succ. de Davallon place Saint-Pierre

## A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

EAU MINÉRALE NATURELLE DU

**VEDNET**

La Perle des Eaux de Table

**VEDNET**

PRÈS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)

L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger

Adresser les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra

Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : PER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS

## CONTRE ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT

Mauvaises digestions, Convalescences prolongées faites usages du

## VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'extrait de Malt

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant les forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit pour toute autre cause débilite, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère des substances médicamenteuses qui en font la base principale, tout en conservant leurs principes actifs reconnus par le corps médical tout entier comme le plus efficace. — Prix de la bouteille : 5 fr. Expédition, à partir de deux bouteilles, contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

Entrepôt général

Pharmacie Bertrand, 33, place de la République

Et Ph. BOISSONNET, c. de Broches; Ph<sup>e</sup> BRUAIRE, rue St-Georges, 60. — Détail: Ph. Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14; ph. St-Pothin, rue Pugeaud, 21; ph. Besse, rue St-Alexandre, à Saint-Just; ph. Centrale, ph. Vial, à Vaise. — A Grenoble, ph. Chatrousse et Marcel; à Saint-Etienne, ph. Seigle, rue de Foy, 4.

## VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous sucez quelques bonbons du goudron du docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et entraînent de suite la toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix: boîte, 1 f. 75, la demi 1 f. Env. p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharm. à Marseille. Dépôt à Lyon, pharm. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

# BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : 150 millions

**BONS 5% DE CAISSE**

**OBLIGATIONS**

GARANTIES DES TITRES

Emis par la BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Les Bons de Caisse rapportant 5%, sont à cinq ans d'échéance. — L'intérêt est payable semestriellement, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. Les Bons sont de 100 — 500 — 1,000 — 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs. Les Bons nominatifs sont transmissibles par voie d'endossement et munis de coupons d'intérêt au porteur.

La Société délivre, au prix net de 465 fr. des obligations entièrement libérées, rapportant 20 fr. d'intérêt annuel payable trimestriellement. Ces obligations sont remboursables à 500 fr.

Les coupons des Obligations et des Bons de Caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris : au Siège de la Société, rue de la Paix, n° 4; à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, à la Société de Dépôts et de Comptes courants, à la Société Lyonnaise, à la Société Générale, à la Société Financière de Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Banque d'Escompte de Paris, à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Étranger, à ses Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

**Le Moniteur des Valeurs à Lots**

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital : 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements, UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 17, Rue de Londres

# SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER